INTRODUCTION

JACK JEDWAB

Jack Jedwab est président de l'Association d'études canadiennes et de l'Institut canadien des identités et des migrations. Titulaire d'un doctorat en histoire canadienne de l'Université Concordia, il a enseigné à l'Université du Québec à Montréal et à l'Université McGill. Il a donné des cours sur l'histoire de l'immigration au Québec, sur les minorités ethniques au Québec, sur les minorités de langue officielle au Canada et sur le sport au Canada. Il a également rédigé des essais pour des livres, des journaux et des journaux à travers le pays, en plus d'être l'auteur de diverses publications et rapports gouvernementaux sur des questions d'immigration, de multiculturalisme, de droits de la personne et de langues officielles.

Le Canada est largement décrit comme une nation d'immigrants en raison de sa longue histoire migratoire et de l'importance démographique de sa population immigrée. En 2021, plus de 8,3 millions de personnes, soit près d'un quart (23,0 %) de la population, étaient ou avaient déjà été immigrants reçus ou résidents permanents au Canada. Il s'agit d'un groupe important et diversifié de personnes, non seulement en raison des centaines de pays dont elles sont originaires, mais aussi en raison des voies d'immigration par lesquelles elles ont fini par entrer au Canada. En 2021, pour la première fois dans l'histoire du pays, plus d'un million de Canadiens étaient des réfugiés (1 039 275) selon le recensement, et 218 430 ont été admis en tant que résidents permanents entre 2016 et 2021. Les principaux lieux de naissance des réfugiés ont considérablement changé au cours des décennies, au gré des conflits et des événements dans le monde.

Qui est considéré comme un réfugié ? La première définition moderne du statut de réfugié international a été publiée par la Société des Nations en 1921 et, trente ans plus tard, la Convention des Nations Unies sur les Réfugiés de 1951 a défini le terme « réfugié » (dans l'article 1.A.2) comme toute personne qui « ...craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays ; ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa

résidence habituelle à la suite de tels événements, ne peut ou, en raison de ladite crainte, ne veut y retourner ».

Ce numéro de *Thèmes Canadiens* vise à approfondir notre compréhension sur l'histoire des réfugiés au Canada et à faire le lien entre les précédents mouvements de réfugiés et ceux qui ont eu lieu plus récemment. À cet effet, les diverses contributions qui suivent visent à combler d'importantes lacunes chez les Canadiens en ce qui concerne les connaissances sur l'histoire des réfugiés, alors que les sondages suggèrent que beaucoup d'entre nous croient à tort que le pays a toujours accueilli des réfugiés.

Cette édition du CITC commence par un essai que j'ai rédigé et qui décrit les défis sans précédent auxquels ont été confrontées les personnes déplacées au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Plusieurs démocraties, comme le Canada, étaient très réticentes quant à l'admission des Juifs d'Europe sur leur territoire, et ce, malgré une importante prise de conscience de l'horrible tragédie et des souffrances endurées par les Juifs. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, des conventions internationales pour la protection des réfugiés ont finalement vu le jour en réponse à l'expérience migratoire intenable vécue par les Juifs en quête d'une nouvelle patrie.

Dans son essai, Stephanie Bangarth met l'accent sur la peur et le racisme qui ont orienté l'admission des réfugiés au Canada pendant une grande partie de son histoire. Elle examine notamment le cas des réfugiés chiliens qui ont tenté d'entrer au pays durant les années 1970. Par la suite, des changements d'attitude sont apparus au Canada, en grande partie grâce à des campagnes publiques

« Ce numéro de *Thèmes Canadiens* vise à approfondir notre compréhension sur l'histoire des réfugiés au Canada et à faire le lien entre les précédents mouvements de réfugiés et ceux qui ont eu lieu plus récemment. »

ayant mis en avant les principes de justice sociale et des droits de l'homme. Bangarth se demande si l'histoire n'est pas en train de se répéter lorsqu'elle établit des parallèles entre l'expérience chilienne et les problèmes de sécurité disproportionnés soulevés au Canada suite à l'admission récente de réfugiés afghans.

En examinant la réponse canadienne dans le cadre de l'Année Mondiale des Réfugiés (AMR) de 1959, l'essai de Marlene Epp suggère que les actions du gouvernement à l'époque ont ouvert la voie à un engagement plus important de la société civile dans les années à venir. Bien qu'il soit difficile, selon elle, d'évaluer l'impact direct de l'AMR sur la manière dont le Canada réagira dans l'avenir face aux réfugiés, cet essai donne un aperçu d'un moment de grande intensité où les Canadiens ont été encouragés à réfléchir et à agir collectivement pour répondre à un besoin mondial.

Ira Robinson se penche sur l'histoire migratoire des réfugiés juifs au Canada, qu'il juge essentielle pour comprendre les multiples facettes de l'histoire juive canadienne. L'arrivée de nombreuses vagues de réfugiés juifs au Canada a considérablement influencé la façon dont les communautés juives du Canada ont d'elles même et de leur monde. Le fait

de connaître cette immigration, affirme-t-il, permet de mieux comprendre l'évolution de la politique canadienne en matière d'immigration et de réfugiés au cours du 20e siècle.

Rafael Girard estime que la diversification de l'immigration au Canada dans les années 1970 est le résultat direct de la manière dont le gouvernement a géré le programme plutôt que d'un choix délibéré. Il constate qu'il y a eu très peu de législation et encore moins de débats parlementaires derrière ces changements spectaculaires en matière d'immigration, mais il souligne l'importance des changements clés dans les réglementations en matière d'immigration qui ont créé le cadre juridique et leur mise en œuvre de manière résolue au niveau ministériel par les fonctionnaires qui ont contribué de manière substantielle à faire du Canada un pays plus diversifié pour des décennies à venir.

Hamilton, Veronis et Walton-Roberts considèrent qu'entre 1980 et 2015, le Canada a réinstallé chaque année un nombre relativement faible de réfugiés. La situation a changé en 2015, lorsque l'opération « Réfugiés Syriens » a permis le réétablissement de plus de 26 000 réfugiés syriens en 118 jours. Fort de cette expérience, le Canada a rapidement réinstallé des groupes de réfugiés afghans et ukrainiens à l'aide de divers programmes et politiques temporaires. Les auteurs préviennent que même s'il est trop tôt de parler de l'aspect durable de ces politiques, nous avons assisté depuis 2015 à des changements significatifs dans les politiques du Canada en matière de réfugiés.

Au terme d'une analyse comparative des récents mouvements migratoires de Syriens, d'Afghans et d'Ukrainiens vers le Canada, Alboim et Cohl identifient trois éléments interdépendants permettant la réussite des mouvements de réfugiés : le leadership du gouvernement, la couverture médiatique et la participation du public. Ils affirment que les politiques et les programmes gouvernementaux fonctionnent mieux s'ils obtiennent le soutien du public. Un public engagé et motivé encourage le gouvernement à exercer une action et un leadership plus robustes. Les rapports effectués sur les progrès, les défis et les moyens de participation incitent les médias à exposer au premier plan les problématiques, ce qui, à son tour, stimulera l'engagement du public en faveur des réfugiés.

Aziz Rafi décrit la trajectoire économique des réfugiés afghans récents à l'aide de trois indicateurs d'intégration économique : le statut de l'emploi, le statut professionnel et le revenu de l'emploi. Rafi utilise cette analyse pour attirer l'attention sur d'importantes barrières sociales et demande que l'on accorde plus d'attention à la justice sociale. Malgré le fait qu'une partie écrasante des réfugiés afghans soit très instruite (près des deux tiers d'entre eux ont obtenu un certificat, un diplôme ou un titre post-secondaire au Canada), une partie plus importante des réfugiés est arrivée au Canada à un âge plus jeune et en âge de travailler, ils étaient répartis de manière disproportionnée dans des emplois peu spécialisés et faiblement rémunérés et était souvent victimes de sous-emploi, de déqualification et de discrimination. Rafi conclut que la dépréciation de leur capital humain et la non-reconnaissance de leurs diplômes étrangers constituent un obstacle à l'optimisation de leur potentiel humain dans leur nouvelle destination.

Wilkinson, Othman, Veisman, Wong et Ogoe soulignent que les réfugiés afghans ont besoin de

plus de ressources et d'informations pour obtenir des services d'établissement et d'aide aux nouveaux arrivants. Les auteurs nous rappellent que si le Canada a accueilli de nombreux réfugiés au fil des ans, il en a également refusé beaucoup d'autres. Dans cette optique, les auteurs suggèrent qu'il est important que le grand public en apprenne davantage sur l'histoire de l'Afghanistan et sur son histoire mouvementée qui a poussé de nombreuses personnes à venir au Canada. Les auteurs recommandent de poursuivre les recherches sur la migration interprovinciale des nouveaux arrivants et sur les raisons qui les poussent à quitter leur destination d'arrivée, afin de contribuer à cerner les ressources dont les réfugiés afghans pourraient en avoir besoin à leur arrivée et, surtout, pour leur procurer l'assistance dans le but de trouver un logement abordable et un emploi durable.

Gina Csanyi-Robah nous renvoie aux difficultés persistantes que rencontrent certaines communautés pour surmonter le racisme lorsqu'il s'agit de l'admission des réfugiés. Dans son essai sur l'expérience des réfugiés roms d'Europe qui ont demandé l'asile au Canada entre 1990 et 2013. Elle décrit ses efforts personnels pour sensibiliser les fonctionnaires canadiens aux attitudes et pratiques discriminatoires et exprime son espoir que la communauté rom puisse vivre sans l'ombre de stéréotypes négatifs tel que « tsiganes » et de discrimination systémique, ainsi que l'importance de s'attaquer aux injustices et d'éliminer le racisme auquel les Roms continuent d'être confrontés.

Je termine par un essai qui examine l'évolution du nombre de réfugiés admis par le Canada et les États-Unis au cours du 21e siècle. De 2000 à 2017, les États-Unis ont admis beaucoup plus de réfugiés que le Canada (mais certainement pas par habitant). Mais depuis 2018, les réfugiés admis par le Canada ont dépassé ceux admis à sa frontière sud (à l'exception de 2020, où le nombre d'admissions a été affecté par la pandémie). L'administration Biden n'a pas réussi à inverser de manière significative les fortes baisses du nombre de réfugiés décidées par l'administration Trump, et ce, malgré les objectifs annuels bien plus élevés fixés par le Président Biden. L'incapacité à concilier le nombre d'admissions avec les objectifs est largement attribuée au déclin du soutien, à la capacité organisationnelle et des infrastructures nécessaires à l'accueil des réfugiés aux États-Unis. Cela ne semble pas être le cas lorsque le secteur de la réinstallation des réfugiés demeure robuste.

L'Association d'études canadiennes et l'Institut Metropolis remercient les nombreuses et excellentes contributions pour ce numéro (hormis la mienne) qui offrent de nombreuses possibilités de réflexion sur le passé et l'avenir en matière d'admission et de réinstallation des réfugiés.